

Fiche d'information Résistant

Photos

- [Gruenais-Purh.jpg](#)

Genre

Homme

Nom

GRUENAIIS

Prénom

Augustin Jean

Nom et Prénom(s)

GRUENAIIS Augustin Jean

Chronologie

1942

Statut

- FFL

UNITÉS FFL

- FNFL

Zones d'action

Grande Bretagne

Date de naissance

09/08/1909

Commune

Saint Hélien

Département / Pays

22

Lieu

Saint Hélien - 22

Parcours dans la résistance

Né Saint Hélien (22) le 9 août 1909, **Augustin Jean GRUENAIIS** était secrétaire-adjoint, puis secrétaire général du

Syndicat des marins du Havre de 1936 à 1939.

Il s'engage comme volontaire dans la Guerre d'Espagne comme l'indique Marie-Paule Dhaille-Hervieu dans son ouvrage « Communistes au Havre : *« une centaine de volontaires havrais, dont deux membres de la direction de section, Jules Le Troadec et Roger Hauguel, s'enrôlèrent dans les Brigades, les autres étant de jeunes ouvriers déchargés de responsabilités familiales, journaliers comme Charles Drouet, marins comme Augustin Gruenais, Roger Lhévéder ou Maurice Vernichon, dockers... Furent-ils assez nombreux pour constituer une unité autonome, une colonne internationale à laquelle ils donnèrent le nom de Roger-Laurens (selon Jules Le Troadec) ? Il semble qu'ils furent affectés à la XIIIe Brigade dite Dombrowski, 3e bataillon Henri-Vuillemin, et à la XVe dite Lincoln, bataillon franco-belge ou 6-Février, engagé dans la défense de Madrid (...°).* ». « Il est clair que des marins communistes liés à l'Internationale (Gruenais, Domurado, Famery, Lhévéder, Marcel Toulouzan, Vernichon), qui avaient déjà une assez longue expérience de la prise en charge de passagers clandestins (cadres de l'IC, de l'ISR44, réfugiés politiques), ont mis leur savoir-faire au service de la compagnie, de l'acheminement des engagés volontaires à leur rapatriement, y ajoutant l'évacuation des républicains espagnols pour les Amériques ».

Augustin Gruenais rejoint la Marine anglaise dès 1940 puis s'engage dans les Forces Navales Françaises Libres en septembre 1942 (matricule : 2035 FN42).

Il est affecté à la Marine Marchande et servira à la caserne Bir-Hakeim en Angleterre..

Après la Guerre, en 1945, il devient secrétaire général adjoint de la F.N.S.M. (Fédération nationale CGT des syndicats maritimes.) Deux ans plus tard, il accède au poste de secrétaire général, poste qu'il ne quittera qu'en 1975.

Grève sur le « France » : le luxe subventionné. Interview du 20 septembre 1974 pour le journal Di Zeit (traduit de l'allemand)

" Le « France » devrait effectuer en octobre sa dernière traversée transatlantique. Le gouvernement français ne désire plus compenser les pertes d'exploitation, à hauteur annuelle de 50 millions de DM. Augustin Gruénais représente les intérêts du personnel navigant en tant que secrétaire du syndicat CGT, d'idéologie communiste.

Pour quelle raison voulez-vous sauver le « France » ? Gruénais : le « France » offre 1600 emplois d'état-major et de navigants non officiers, nous sommes d'avis que ce paquebot devrait rester en service jusqu' à fin 1978, jusqu' à ce qu'il puisse être remplacé par un navire de croisière. Un pays comme le nôtre devrait être représenté sur le marché des croisières. Ce marché est en expansion, il s'accroît d'environ 9% par an. Nous construisons en vue de l'accroissement mondial de la population, qui doublera d'ici les années 2000, et verra ses conditions de vie s'améliorer pour une très grande partie.

Pourquoi le « France » engendre-t-il un tel déficit ? Gruénais : je vous rappelle que la CGT était depuis le début contre la construction du « France ». Nous suggérions alors la construction de deux navires plus petits. Mais personne ne nous a écoutés. Le gouvernement savait dès le départ que le « France » ne serait pas rentable. Sa réponse était dictée par la certitude que le « France » devrait assurer la liaison Le Havre-New York, qui était pour lui d'intérêt national.

Et si, maintenant, cette liaison était abandonnée et que l'on convertissait le « France » en navire de croisière, deviendrait-il rentable ? Gruénais : très franchement, vu le renchérissement du combustible, qui est un poste important de l'exploitation de ce navire, nous ne croyons pas à la possibilité d'armer le navire sans déficit. Il est cependant un ambassadeur important, nous pourrions même dire un ambassadeur du prestige. A bord du « France », des contrats sont conclus, ce navire représente la France, il amène des devises à notre pays, ce qui n'est pas sans intérêt.

Qu'est-ce qui importe le plus dans ce conflit social, le prestige ou le maintien de l'emploi ? Gruénais : D'abord l'emploi, mais n'oublions pas que le « France » représente notre pays sur un secteur important.

L'on vous reproche de lutter pour les riches, car en fin de compte le « France » est un paquebot de luxe. Si ceux qui s'acquittent de leur impôt couvrent le déficit du « France » via le budget de l'état, il subventionne indirectement les riches étrangers qui peuvent s'offrir des voyages luxueux ? Gruénais : c'est très exagéré, la

plupart des passagers voyagent en classe « touriste » . Les milliardaires ne voyagent pas en classe touriste.

Et les étrangers ? Gruénais : il y a des étrangers à bord du paquebot, mais également des Français. Si l'on appréhende le problème de la sorte, il faudrait fermer toutes les entreprises qui travaillent dans le domaine du luxe et qui ne sont pas rentables. Cet argument, opposé par le gouvernement, est purement démagogique ».

Augustin Gruenais devient en 1975 délégué aux questions internationales jusqu'en 1989.

Le Maître mécanicien Augustin Gruenais a été homologué FFL.

Distinction : Chevalier de l'ordre national du Mérite maritime (1946).

Il est décédé le 21 octobre 1999 à Morsang-sur-Orge (91).

Rédaction : F. Roumeguère

Livre ouvert des Français Libres

Maitron

Communistes au Havre (chapitre 3 - la dimension internationale), Marie Paule Dhaille-Hervieu, PURH

Interview en allemand pour le journal Di Zeit (payant)

Document annexé : : article de l'Avenir du Havre du 12 janvier 1939 (Maitron)

SHD Vincennes

GR 16 P 272 784

Photothèque / Documents annexes

- [GRUENAI-Maitron.jpg](#)

Crédit Photo

© PURH

Mise à jour

15/01/2013